

Journal Écho d'Argentenay
Novembre 2025



Plusieurs exposants, samedi le 22 Novembre 2025

10h à 16h, au 469 du Pont, dans le Centre Communautaire.



Les Entreprises Dufour

Votre partenaire 100% régional

Dany Dufour

Andréanne Dufour

130, principale

St-Eugène-d'Argentenay

G0W1B0

téléphone Bureau : 418-276-1478

Dany Poste 2063

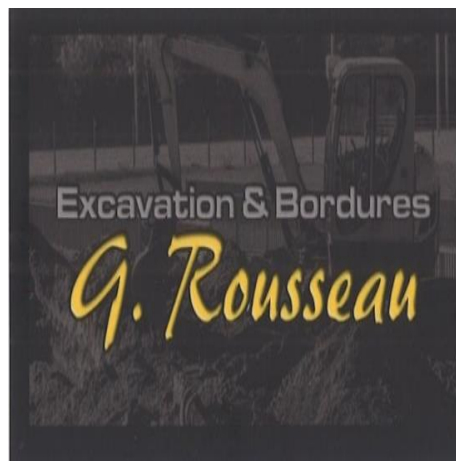
cellulaire 418-218-1473

dany@lesentreprisesdufour.com

Andréanne Poste 2064

cellulaire 418-618-7899

andreanne@lesentreprisesdufour.com



Excavation & Bordures

G. Rousseau

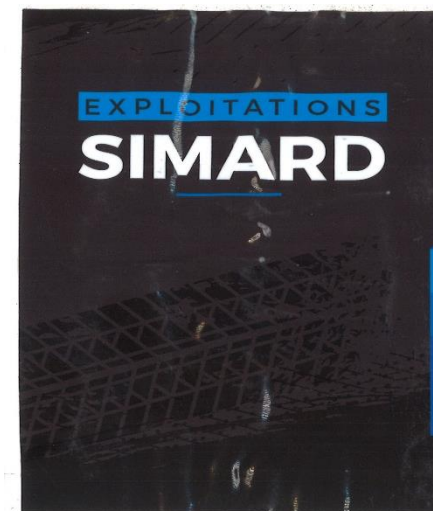
TÉLÉPHONE 418 276-6422

CELLULAIRE 418 879-0161

243, RUE PRINCIPALE

Saint-Eugène-d'Argentenay (Québec) G0B 1B0

- Excavation
- Terrassement
- Drain agricole
- Tarière 10 à 16 po
- Aménagement d'entrée résidentielle
- Installation de bordures préfabriquées
- Enfouissement de fil sans tranchée
- Installation de poteaux de clôture & barrières



**EXPLOITATIONS
SIMARD**

**SERVICES DE CAMIONNAGE,
D'EXCAVATION, DE DÉNEIGEMENT
ET DE TRAVAUX AGRICOLES DIVERS**



418 276-0121



jacquelin.simard12@hotmail.com



20, rang Saint-Charles
Notre-Dame-de-Lorette QC
G0W 1B0

Merci

**au dévouement de
nos élus municipaux
sortants**

**Alexandre Dufour
Camille Sasseville**



Le 2 novembre 2025

**Aux élections
municipales**

je vote





Répondre avant tout au besoin.

Une organisation à but non lucratif souhaite mettre en place un service de popotte de proximité. Avant de mettre en place ce service dans la communauté, nous souhaitons **mieux comprendre les besoins du milieu**. C'est pourquoi nous lançons une démarche de consultation auprès des citoyens.

Ce projet vise à offrir des **repas réfrigérés, prêts à consommer**, livrés deux fois par semaine dans un point de service local. Deux types de tarification seront proposés : un tarif réduit sur référence d'un intervenant social, et un tarif régulier pour les autres citoyens.



Si ce projet vous intéresse nous vous invitons à cliquer sur le **lien** ci-dessous ou à scanner le lien ci-dessus ou à transcrire celui-ci dans le moteur de recherche de votre choix.

<https://forms.gle/S1mQmbDi9JaeM7keA>

Ce formulaire est également disponible en **format papier**, à la demande auprès du partenaire qui a installé cette affiche dans ces locaux.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MARIA-CHAPDELAINE
MUNICIPALITÉ DE ST-EUGÈNE-D'ARGENTENAY

PROCÈS-VERBAL

Séance régulière du conseil municipal

Tenue le 15 septembre 2025

Séance régulière de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay tenue le 15 septembre 2025 à 19:00 au bureau municipal de St-Eugène-d'Argentenay à laquelle étaient présents le maire M. Gilles Dufour et les conseillers suivants :

M. Dario Perron
Mme Camille Sasseville
Mme Véronique Belley
M. Alain Sasseville

Absents : M. Alexandre Dufour
M. Dany Labrecque

Assiste également à cette séance régulière madame Karine Ouellet, directrice générale / greffière-trésorière.

RÉSOLUTION 2025-09-097

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit accepté en laissant le varia ouvert pour qu'il y ait possibilité d'y inscrire d'autres éléments jusqu'à l'épuisement dudit ordre du jour.

RÉSOLUTION 2025-09-098

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 04 JUILLET 2025

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE les membres du conseil de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 04 juillet 2025, celui-ci ayant été transmis depuis quelques jours.

RÉSOLUTION 2025-09-099

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 28 JUILLET 2025

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE les membres du conseil de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance spéciale du 28 juillet 2025, celui-ci ayant été transmis depuis quelques jours.

RÉSOLUTION 2025-09-100

COMPTES PAYÉS DE JUILLET 2025

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés du mois de juillet 2025, telle que déposée aux membres du conseil, totalise un montant de 194 918.73\$;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal adopte la liste des comptes payés du mois de juillet 2025, telle que déposée aux membres du conseil, laquelle liste totalise un montant de 194 918.73\$.

COMPTES PAYÉS DE JUILLET 2025

Fournisseurs	Montant
Total des fournisseurs	170 965.81\$

SALAIRES PAYÉS DE JUILLET 2025

Salaires	Montant
Total des salaires	23 952.92\$

COMPTES PAYÉS D'AOÛT 2025

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés du mois d'août 2025, telle que déposée aux membres du conseil, totalise un montant de 89 076.56\$;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal adopte la liste des comptes payés du mois d'août 2025, telle que déposée aux membres du conseil, laquelle liste totalise un montant de 89 076.56\$.

COMPTES PAYÉS D'AOÛT 2025

Fournisseurs	Montant
Total des fournisseurs	71 043.62\$

SALAIRES PAYÉS D'AOÛT 2025

Salaires	Montant
Total des salaires	18 032.94\$

RÉSOLUTION 2025-09-101

PRÉSENTATION DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 31 AOÛT 2025

ATTENDU QUE selon l'article 176.4 du code municipal, la secrétaire-trésorière doit déposer lors d'une séance de conseil un état des revenus et des dépenses;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE les états financiers au 31 août 2025 soient présentés aux membres du conseil à titre informatif.

RÉSOLUTION 2025-09-102

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE M. Dany Labrecque soit nommé maire suppléant du 16 septembre au 01 novembre 2025.

RÉSOLUTION 2025-09-103

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE-VOLET REDRESSEMENT- SÉCURISATION

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s'engagent à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;

ATTENDU QUE la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- l'estimation détaillée du coût des travaux;

ATTENDU QUE la chargée de projet de la Municipalité, Mme Karine Ouellet, directrice générale représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE le conseil de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Mme Karine Ouellet, directrice générale est dûment autorisée ou autorisé à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable;

QUE le conseil de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay autorise Mme Claudia Veilleux, ingénieure, chez MSH Services Conseils à déposer sur le site tous les documents nécessaires dans le programme d'aide à la voirie locale-volet redressement- sécurisation.

RÉSOLUTION 2025-09-104

ADOPTION DU RÈGLEMENT D'AMENDEMENT NO 224-2025- MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 135-2011 RELATIVEMENT À L'AUGMENTATION DE LA MARGE AVANT POUR LA ZONE H13.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay est régie par le Code municipal et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. chap. A-19.1);

CONSIDÉRANT QUE le règlement de zonage numéro 135-2011 de St-Eugène-d'Argentenay est entré en vigueur le 10 juillet 2012;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de St-Eugène-d'Argentenay a le pouvoir, en vertu des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. chap. A-19.1), d'amender son règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QUE les implantations résidentielles dans la zone H13 sont toutes à plus de 4,5 mètres pour la marge avant;

CONSIDÉRANT QUE la marge avant dans les zones résidentielles de St-Eugène est généralement de 7,5 mètres;

CONSIDÉRANT QUE la recherche d'une certaine uniformité des implantations entre les secteurs résidentiels et sur une même rue présente un intérêt d'harmonisation;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à une séance ordinaire du conseil de la municipalité tenue le 04 juillet 2025;

CONSIDÉRANT QUE le premier projet de règlement portant le N°224-2025 a été adopté à une séance régulière du conseil, tenue le 04^e jour de juillet 2025, sous la résolution N°2025-07-084;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée de consultation publique portant sur les objets du premier projet du présent règlement a été tenue le 28^e jour de juillet 2025;

CONSIDÉRANT QUE le second projet de règlement portant le N°224-2025 a été adopté à une séance régulière du conseil, tenue le 28^e jour de juillet 2025, sous la résolution N°2025-07-090;

CONSIDÉRANT QU'aucune requête de demande de participation à un référendum n'a été transmise relativement à une disposition de la version révisée du second projet du présent règlement ;

CONSIDÉRANT QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance et que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE le règlement portant le numéro 224-2025 soit et est adopté, lequel décrète et statue ce qui suit.

RÉSOLUTION 2025-09-105

ACHAT DE 10 COMPTEURS D'EAU RÉSIDENTIEL ET CONTRAT DE POSE DE CEUX-CI DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE QUÉBÉCOISE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

CONSIDÉRANT QU'à la suite de discussions avec l'équipe de la stratégie québécoise d'économie d'eau potable, suite au dépôt du bilan 2024, la municipalité doit faire l'achat et l'installation de 10 compteurs résidentiels supplémentaires;

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé à Plomberie ASB de nous envoyer une soumission et considérant qu'il était plus cher que Compteur d'eau Québec;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE la municipalité décide de les acheter de la compagnie Compteur d'eau Québec au coût de 4 231.20\$ plus les taxes et que la pose soit faite par les plombiers de R. Morris et Frères, étant disponibles pour en faire l'installation avant la fin de l'année 2025;

RÉSOLUTION 2025-09-106

RECHARGEMENT DE CHEMINS + ASPHALTAGE

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une subvention au montant de 22 024\$ provenant du Programme d'aide à la voirie locale- Volet Projets particuliers d'amélioration;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal veulent faire du rechargement dans la traverse allant vers le rang 5, le rang 2, le rang 5 et le rang 6, tel que demandé dans le formulaire de demande d'aide financière;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont de l'asphaltage à faire à divers endroits;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE les membres du conseil de la municipalité demandent à Entreprise Dufour d'étendre 597.27 tonnes de notre matériel dans les rangs;

QUE les membres du conseil de la municipalité décident de donner le contrat d'asphaltage au montant de 25 000\$ + les taxes à l'entreprise Dufresne Asphalte, étant donné qu'il est moins cher que Pavage régional.

RÉSOLUTION 2025-09-107

POINT REPORTÉ- DÉMARCHE MADA – DÉSIGNATION D'UNE PERSONNE ÉLUE RESPONSABLE DU DOSSIER « AÎNÉS » ET CRÉATION D'UN COMITÉ DE PILOTAGE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de St-Eugène-d'Argentenay a confirmé sa participation le 07 juin 2024 à une demande collective d'aide financière pour l'élaboration d'une politique MADA dans le cadre du Programme de soutien à la démarche municipalité amie des aînés, volet 1, sous la coordination de la MRC de Maria-Chapdelaine ;

CONSIDÉRANT QU'à la suite à l'acceptation de la subvention octroyée par le secrétariat aux aînés dans le cadre du programme de soutien à la démarche municipalité amie des aînés, volet 1, la Municipalité de St-Eugène-d'Argentenay désire réaliser la démarche MADA ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de St-Eugène-d'Argentenay entend réaliser la démarche conformément aux engagements tels que mentionnés dans la convention d'aide financière ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de St-Eugène-d'Argentenay avait déjà nommé une personne responsable des questions Aînés et Familles lors de la précédente politique Famille, Aînés et Saines Habitudes de vie ;

ATTENDU QUE la Municipalité St-Eugène-d'Argentenay a pour mission d'assurer le bien-être de leurs citoyennes et de leurs citoyens ainsi que la vitalité de leur communauté ;

ATTENDU QUE la démarche MADA relève d'un pouvoir de la Municipalité de St-Eugène-d'Argentenay lui permettant d'intervenir dans les limites de ses compétences et de jouer un rôle actif auprès des personnes aînées ;

ATTENDU les élections de novembre 2025;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE le sujet soit reporté à une séance ultérieure.

RÉSOLUTION 2025-09-108

MADA - PROLONGATION DU PLAN D'ACTION FAMILLES, AÎNÉS ET SAINES HABITUDES DE VIE 2020-2024

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay a réalisé la démarche MADA conformément aux engagements convenus dans le cadre du programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) pour 2020-2024;

CONSIDÉRANT QUE la Politique Familles, Aînés et Saines habitudes de vie 2020-2024 de la municipalité est échue depuis le 31 décembre 2024 et que certaines actions du plan d'action sont toujours d'actualité selon le bilan réalisé;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay participe actuellement à élaboration de la nouvelle politique intégrée de la MRC conformément à la démarche MADA, dont les travaux ont occasionné des délais supplémentaires, reportant ainsi son adoption en 2026;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay accorde une grande importance à la qualité de vie des personnes aînées et des familles, et souhaite assurer une continuité des actions auprès de ces publics en 2025;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay prolonge le plan d'action Familles, Aînés et Saines habitudes de vie 2020-2024 pour un an, soit jusqu'en 2025.

RÉSOLUTION 2025-09-109

DEMANDE DE DÉROGATION MINEUR- SAMUEL GAGNÉ

CONSIDÉRANT QUE le 3 juin 2011 le conseil municipal a adopté un règlement relatif aux dérogations mineures (règlement n°139-2011);

CONSIDÉRANT QUE M. Gagné propose d'installer un module d'habitation qui sera transporté sur le lot 6 674 304 accompagné d'un garage et d'une installation septique;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment principal, ne respectant pas la réglementation, sera modifié afin d'ajouter en façade un agrandissement de la partie habitable de 10 pi x 21 pi. au centre du bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment incluant l'agrandissement sera situé à 25 pi. de l'emprise de la rue de la Croix;

CONSIDÉRANT QUE son plan de fondation proposé comprend une série de bases de béton armé de 4 pi. X 4 pi. x 12 pouces de hauteur sur du gravier, le tout accompagné de structures de bois supportant la construction;

CONSIDÉRANT QU'outre la discussion sur les points mentionnés précédemment, les questions qui se sont posées concernent le recouvrement de la fondation avec un matériel neuf isolé recouvert de métal sur l'ensemble du carré du bâtiment incluant l'agrandissement ;

CONSIDÉRANT QUE la superficie habitable de l'agrandissement devra avoir une hauteur intérieure de 8 pieds minimum;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE les membre du conseil acceptent les recommandations faites par le Comité consultatif d'urbanisme, dans leur résolution #2025-004, en date du 09 septembre 2025; mentionnant que le recouvrement de la fondation devra être du matériel neuf et que les coins et les joints soient recouverts de bordure de CanExel et de couleur uniforme;

QUE la réalisation de l'ensemble devra être complétée dans les 9 mois de la date du permis;

QUE le promoteur devra proposer une alternative concernant les parties excédant la partie habitable du bâtiment, à chaque extrémité de celui-ci, soit en enlevant lesdites extensions, en prolongeant les ouvrages jusqu'au sol ou autres.

RÉSOLUTION 2025-09-110

CHANGEMENT DE LA DATE DE LA TENUE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL D'OCTOBRE 2025

CONSIDÉRANT la tenue des élections en novembre 2025;

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE nous décidions de changer la date de la tenue de la prochaine séance ordinaire du conseil municipal qui était planifié pour le lundi, 06 octobre et de la tenir plutôt le mercredi, 01 octobre 2025.

RÉSOLUTION 2025-09-111

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE la présente séance soit levée à 19h52.



Gilles Dufour
Maire



Karine Ouellet
Directrice générale / greffière-trésorière

Message du Comptoir Vestimentaire

L'automne est arrivé, l'hiver arrive à grands pas, il est temps de faire le classement dans notre linge.

Il nous fera plaisir de recueillir votre linge propre et en bonne condition.

Vous pouvez déposer le linge dans le bac au 3^{ième} étage du Comptoir Vestimentaire ou venir nous visiter aux heures d'ouverture soit de 13h00 à 15h00 à tous les mardis.

Si vous désirez faire quelques heures de bénévolat une fois par mois, il nous fera plaisir de vous joindre à notre équipe de bénévoles.

Le Comité du Comptoir Vestimentaire.



Messes

NOVEMBRE 2025

2 NOVEMBRE	ADACE	
9 NOVEMBRE	Lionel Bussi�res	par Raymonde Plourde
	Famille Joseph Gauthier	par Almas Gauthier
16 NOVEMBRE	ADACE	
23 NOVEMBRE	Catherine Imbeault	SERVICE 1 ^{IER} ANNIVERSAIRE DE D�C�S
	Florent Gauthier	par St-Vincent de Paul
30 NOVEMBRE	ADACE	



LAMPES NOVEMBRE 2025

2 NOVEMBRE	Lisette Harvey
9 NOVEMBRE	Almas Gauthier
16 NOVEMBRE	Yvonnette Tremblay
23 NOVEMBRE	Th�r�se Bouchard
30 NOVEMBRE	Huguette Savard



MOITI -MOITI 

Tirage du dernier moiti -moiti    tirage limit , le montant est de 1000.00\$ soit 500.00\$ au gagnant

Un gros MERCI   ceux qui nous ont encourag s dans ce projet.

A suivre pour la r alisation d un Columbarium dans notre cimet re.

Nous offrons nos plus Sinc res Condol ances   la famille de Mme Fernande Lavoie d c d e le 5 octobre 2025, native de notre paroisse. Elle  tait la m re de M. Alain Sasseville et Mme Sylvie Sasseville de notre paroisse.

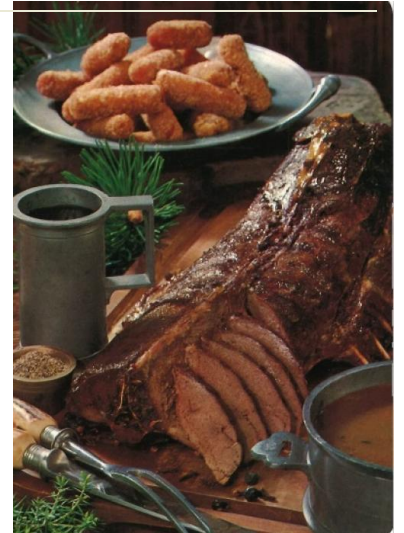




RÔTI DE RONDE DE BŒUF OU D'ORIGNAL (6 PORTIONS)

INGRÉDIENTS

- ☐ 3 lb rôtis de ronde d'original (ou boeuf)
- ☐ 3 carottes moyennes coupées en rondelles
- ☐ 3 branches céleris coupées en tranches
- ☐ 2 oignons coupés en rondelles
- ☐ 2 gousses d'ail hachées
- ☐ 3 tasses bouillon de boeuf (ou 2 tasses de bouillon de boeuf et 1 tasse de vin rouge)
- ☐ persil frais ou séché
- ☐ 2 cuillères à thé moutarde en poudre
- ☐ sel et poivre au goût



- **PRÉPARATION 30 MINUTES CUISSON 180 MINUTES MACÉRATION 15 MINUTES**

ÉTAPE 1

Préchauffer le four à 325 °F.

ÉTAPE 2

Dans une rôtissoire, déposer le rôti. Sur le rôti, mettre l'oignon, la moutarde en poudre, le sel et le poivre. Disposer tout autour les carottes, le céleri, l'ail, le bouillon et un peu de sel et de poivre.

ÉTAPE 3

Couvrir et cuire au four préchauffé pendant 3 heures.

ÉTAPE 4

Sortir le rôti de la rôtissoire et le déposer sur une assiette de service. Laisser reposer 15 minutes avant de couper en tranches de l'épaisseur choisie.

ÉTAPE 5

Retirer les légumes du bouillon et réserver.

ÉTAPE 6

Avec le bouillon de cuisson, ajouter 3 c. à soupe de fécule de maïs délayée dans un peu d'eau. Faire chauffer le liquide jusqu'à ébullition et ajouter graduellement la fécule de maïs en mélangeant, jusqu'à ce que le liquide devienne une sauce.

ÉTAPE 7

Servir le rôti avec de la purée de pommes de terre, les légumes et un filet de sauce au bouillon de cuisson. Pour le reste du rôti, coupez-le en fines tranches et dégustez-le en sous-marins!



PEINTRE EN BÂTIMENT

INTÉRIEUR & EXTÉRIEUR

KEVIN BILODEAU

-  Service professionnel et rapide
-  Intérieur & extérieur
-  Finition impeccable
Estimation gratuite
-  Disponible dans votre région

418-313-4222

AVIS à la
POPULATION



Journal Écho d'Argentenay

Le journal appartient à chacun d'entre nous et tout le monde peut participer à l'élaboration de son contenu. Vous avez la possibilité d'offrir vos services, de vendre ou d'acheter des articles.

Les organismes communautaires y présentent leurs activités; les commerçants ont l'opportunité de publiciser leur entreprise. Pour les personnes qui désirent élaborer sur un sujet en particulier, faire des remerciements, offrir vos souhaits ou autres par le biais du journal n'ont qu'à communiquer au 418 276-1787

CONCOURS

Décorations extérieures d'Halloween

Le tirage a été fait par **M. Michel Villeneuve**

Félicitations à **Mme Katy Imbeault**



Elle s'est méritée un certificat cadeau d'une valeur de 100\$ à dépenser au **Dépanneur JD** de St-Eugène-d'Argentenay.

Merci au **16 participants!**

« Avoir pour bonheur de petits plaisirs éloigne de l'esprit de grandes tristesses »

«

« La vie est faite de PLAISIRS SIMPLES à savourer au jour le jour »

« Un sourire désarme beaucoup plus qu'un visage froncé »



Marché de Noël

À la salle communautaire

Samedi, le 22 novembre

De 10h à 16h



20 exposants

Camerise Milou, Produits de la camerise
Catou, Foulards pour animaux
CHB Conception, Serviette pour bébé, décorations de Noël en bois...
Chantale Tremblay, Tricot
Confection Lappy, Tuques, vêtements et accessoires de bébé
Créations Emmanuelle, Sublimation, gourde, planche à découper...
Création K, Verres personnalisés, porte-clés, boucle à cheveux
Création SG, Sublimation, tasse isotherme, chandail, porte-clés...
JI&L Créations, Articles en bois faits main
Karmily Boutik, Poupées Vicking
L'Art de la libellule, Epoxy et montage de fleurs
L'Atelier sucré, Desserts et gourmandises
Les Créations de Caro, Trucs de bébés, bijoux...
Les reines et colonies du Lac, Miel, chandelles et crème à main
Lisette Sauvageau, Suçons et beignes
Louise Larouche, Toiles à l'huile
Ghislain Roberge, Sculptures sur bois (L'Intarsia)
Micheline Marceau, Tissage et tricot
Mme Do Créations, Thermos en epoxy, chandelles et sublimation...
Sylvie et Lise Dufour, Tissage

Maquillage pour enfants
Belle Binnette avec
Mélissa Larouche
de 11h à 15h

Fête de Noël

Dimanche, le 14 décembre 2025

Les membres de l'Association des Loisirs et
des Sports organisent une fête de Noël en
collaboration avec la municipalité

Activité réservée aux citoyens
de la municipalité

Spectacle de Noël à 14h30

Les 12 Travaux de Noël

Inscription obligatoire

Heure d'arrivée: 14h00

(collation gratuite pour tous)



Dépouillement
des cadeaux pour les
enfants de St-Eugène
(après le spectacle)

Inscription obligatoire
au coût de 15\$ /enfant
avant le 21 novembre



Pour infos et inscription:
418.276.1787



À la salle communautaire de
St-Eugène-d'Argentenay



Concours- Tirage mensuel

Félicitations M. Christian Sauvageau

Le tirage au sort a été fait par

Mme Sandy Lambert

Pour le **MOT DÉBROUILLÉ** du mois de Novembre 2025,
merci de nous apporter votre réponse avant le 26 novembre 2025.

Le gagnant(e) se mérite un certificat-cadeau de 20.00\$
au Dépanneur JD ou Restaurent 4 saisons.



Un nouveau défi : Les mots débrouillés. Trouvez les mots à débusquer, repérez les dans la grille. Les mots débrouillés sont un défi supplémentaire.





Nom : _____ Mot débrouillé : - - - - -

Téléphone : _____

INDICE : SPORT
Mot de 7 lettres

U	N	I	S	S	O	N	O	C	A	B	N
L	P	A	T	A	T	E	L	M	L	T	O
F	E	W	C	B	N	E	A	I	I	S	Y
F	L	A	U	M	A	T	N	T	R	O	R
U	C	H	O	L	E	R	A	I	A	P	B
O	S	T	E	U	X	N	B	P	B	M	M
J	U	R	R	U	O	T	U	A	V	O	E
A	M	O	L	T	Q	L	R	W	R	C	R
I	M	F	U	F	R	A	S	Q	U	E	V
A	F	O	C	A	L	A	N	G	A	G	E
A	R	N	G	N	O	M	B	R	I	L	L
C	E	N	I	E	L	A	B	B	A	Y	E

MOT DÉBROUILLÉ : _____

- | | | |
|--------------------------------------|----------------|---------------|
| 1. Communauté religieuse | AABBEY | A _ _ A _ _ |
| 2. Arrivée massive | AFFLUX | A _ _ L _ _ |
| 3. Terme d'optique | AACFLO | A _ _ C _ _ |
| 4. Personne qui manque de compétence | AAEMRTU | A _ _ T _ _ R |
| 5. Escroquerie | AAENQRU | A _ _ A _ _ E |

Notez que les indices 18 et 19 ont été camouflés

6. Saison	AEMNOTU	A _ _ _ O _ _ _ E
7. Flanc de porc salé et fumé	ABCNO	B _ _ _ O _ _
8. Grand mammifère marin	ABEEILN	B _ _ _ E _ _ _ E
9. Ordinaire	AABLN	B _ _ _ A _ _
10. Féroce	AABBERR	B _ _ _ B _ _ _ E
11. Petit tonneau	ABILR	B _ _ _ I _ _
12. Grave maladie épidémique	ACEHLOR	C _ _ _ L _ _ _ A
13. Engrais	CMOOPST	C _ _ _ P _ _ _ T
14. Petit morceau de pain frit	COONRTU	C _ _ _ U _ _ _ N
15. Germe d'un être organisé	BEMNORY	E _ _ _ R _ _ _ N
16. Écart de conduite	AEFQRSU	F _ _ _ S _ _ _ E
17. État américain	AAHIW	H _ _ _ A _ _
18. Qui a de grosses joues	FFJLOUU	
19. Manière de s'exprimer	AAEGGLN	
20. Partie extérieure de la bouche	EELRV	L _ _ _ R _ _
21. Poisson des mers froides	EMORU	M _ _ _ U _ _
22. Organe composé de fibres	CELMSU	M _ _ _ C _ _ _
23. Omilic	BILMNOR	N _ _ _ B _ _ _ L
24. Pomme de terre	AAEPTT	P _ _ _ A _ _ _
25. Vanne	BEINORT	R _ _ _ I _ _ _ T
26. Pièce de tissu longue et étroite	ABNRU	R _ _ _ A _ _
27. Harmonie	INNOSSU	U _ _ _ S _ _ _ N
28. Oiseau rapace	AORTUUV	V _ _ _ T _ _ _ R
29. Grand cerf	AIIPTW	W _ _ _ I _ _ _

Comités

CLUB ÂGE D'OR HARMONIE

Présidente	Mme Claire Perron
Vice-Présidente	Mme Ghislaine Perron
Secrétaire	Mme Angèle Labrecque
Trésorière	Mme Rachel Fortin
Administrateur(trice)s	Mme Françoise Imbeault M. Normand Perron M. Denis Verge

COMITÉ BÉNÉVOLES

Présidente	Mme Micheline Dufour
Vice-Président	M. Georges -Henri Lavoie
Secrétaire-trésorière	Mme Lucie Guimond
Administratrices	Mme Lisette Gagnon Mme Annick Sauvageau Mme Lisette Sauvageau
Coord. Transport	Mme Lucie Guimond
Transporteurs	Mme Hélène Boudreault Mme Jeanine Caouette M. Laurent Côté M. Normand Labeaume M. Alain Sasseville Mme Lisette Sauvageau

COMITÉ ST-VINCENT-DE-PAUL

Présidente	Mme Françoise Imbeault
Vice-présidente	Mme Emilienne Bouchard
Trésorière	Mme Jeanne Bouchard
Secrétaire	Mme Léona Lavoie
Directrices	Mme Lise Doucet Mme Françoise Gauthier Mme Yvonne Tremblay

COMITÉ BIBLIOTHÈQUE

Responsable	Mme Angèle Labrecque
Bénévoles	Mme Jeanne Bouchard Mme Micheline Dufour Mme Rachel Fortin Mme Lisette Gagnon Mme Françoise Gauthier Mme Brigitte Perron Mme Marielle Rousseau Mme Annick Sauvageau Mme Léane Shore

ADS

Président	M. Gaston Rousseau
Vice-Président	M. Yvan Gauthier
Secrétaire	Mme Camille Sasseville
Trésorière	Mme Jeannine Caouette Mme Mélissa Larouche M. Romuald Potvin

Représentant de la mun. M. Gilles Dufour

ORDRE SÉCULIER FRANCISCAIN

Présidente	Mme Lise Bouchard
Vice-Présidente	Mme Rita St-Pierre
Secrétaire-trésorière	Mme Yolande Labrecque

Comité de Gestion

Communauté Chrétienne St-Eugène d'Argentenay

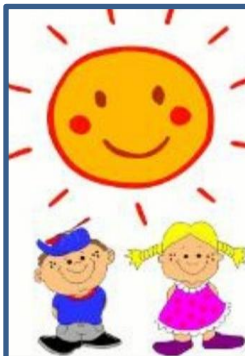
Responsables	Mme Claire Perron
Secrétaire	Mme Rachel Fortin
Secrétaire	Mme Carole Perron
Membres	Mme Ghislaine Perron M. Raymond Sauvageau

COMITÉ DES LOISIRS

Présidente	Mme Sophie Bouchard
Vice-président	M. Jean-Guy Gagnon
Secrétaire	Mme Mélissa Boutin
Trésorière	Mme Mélissa Larouche
Directeur(trice)s	Mme Micheline Belley

COMPTOIR VESTIMENTAIRE

Présidente	Mme Françoise Imbeault
Directrices	Mme Micheline Belley Mme Lise Doucet Mme Sylvie Thomas Mme Cécile Vallée



Inauguration Nouvelle garderie

Les Petits Trésors d'Argentenay

Jeudi, le 06 novembre à 18h00
à la salle communautaire

À cette occasion, nous ferons la visite
du bâtiment communautaire,
suites aux rénovations.

Consommations et léger goûter
seront servis. Merci d'appeler pour
confirmer votre présence en
appelant au 418.276.1787.



Soirée télé en direct : suivez les résultats en temps réel !

SOIRÉE ÉLECTORALE 2025

Élections municipales dans la MRC de Maria-Chapdelaine



MRC de
MARIA-CHAPDELAINE



DOLBEAU
MISTASSINI
LA CHALEUR DU NORD DU LAC

DATE
2 novembre 2025

HEURE
20 H

LIEU
Hôtel de ville Dolbeau-Mistassini

Émission en direct disponible sur les pages Facebook de la Ville de Dolbeau-Mistassini et de la MRC de Maria-Chapdelaine ainsi que sur la chaîne YouTube de la Télé du Haut-du-Lac.

PARTENAIRES MÉDIAS



Télé du Haut-du-Lac^{HD}
Le réseau des Grandes-Rivières



Planète
100.1



Nouvelles
Hebdo





**Dans la nuit du Samedi 1 novembre
au Dimanche 2 novembre 2025.**

Novembre 2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
 Changement d'heure : on vérifie l'avertisseur!					1	2 Élections Municipales De 10h00 à 20h00
3	4 Bibliothèque 18h30 à 19h30 Comptoir Vestimentaire 13h à 15h	5	6 <u>Inauguration de la nouvelle Garderie</u> À 18h00 À la salle communautaire	7	8	9
10  Conseil Municipal À 19h00	11 <u>Bureau fermé</u> Bibliothèque 18h30 à 19h30 Comptoir Vestimentaire 13h à 15h	12	13	14	15	16
17	18 Bibliothèque 18h30 à 19h30 Comptoir Vestimentaire 13h à 15h	19	20	21	22 Marché de Noël 10h00 à 16h00 Plusieurs exposants À la salle Communautaire	23
24	25 Bibliothèque 18h30 à 19h30 Comptoir Vestimentaire 13h à 15h	26	27	28	29	30